

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 24/06/2025	L'an deux mil vingt cinq Le 30 juin à 20h
DATE D'AFFICHAGE	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes.
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27	Mmes Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Conseillers.
PRÉSENTS : 21	<u>Absents excusés</u> :
VOTANTS : 25	M. Gué a donné pouvoir à Mme Delbecque Mme Grenèche a donné pouvoir à Mme Vandercamère-Desmortreux Mme Héroult a donné pouvoir à Mme Lanfranc de Panthou M. Stoffel a donné pouvoir à Mme Perrier Mme Quesnel, M. Bouchard
	Secrétaire de séance : Mme Le Déroff

OBJET : Consultation du public - Installations classées pour la protection de l'environnement - Demande de construction d'une unité de méthanisation de déchets et de matières organiques - Société EVOO - Fontaine-Etoupfour et Vieux

M. Deau, adjoint à l'urbanisme et aux finances, renvoie aux pièces du dossier de consultation du public qui ont été partagées au préalable avec l'ensemble des conseillers municipaux concernant le projet d'installation d'une unité de méthanisation de déchets et de matières organiques par la société EVOO. Suite à sa demande d'enregistrement en Préfecture, une consultation publique a été ouverte du 12 mai 2025 au 11 juin 2025. L'unité est en projet sur les communes de Fontaine-Etoupfour et Vieux. C'est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

La commune de Verson est sollicitée pour avis, comme plusieurs communes concernées par le plan d'épandage de l'usine, pour les risques et inconvénients dont celle-ci pourrait être la source.

Suite à l'examen du projet par la Commission Urbanisme réunie le 12 juin 2025 et aux échanges en séance du conseil municipal réuni ce 30 juin 2025, le conseil municipal souhaite émettre l'avis suivant pour la commune de Verson :

La mise en place de l'unité de méthanisation permet d'améliorer la valorisation des déchets et sous-produits organiques générés sur un périmètre restreint autour du site, en ajoutant une étape de valorisation énergétique par rapport à une valorisation actuelle par compostage ou incinération avant retour au sol. Ce procédé est plutôt positif en soi compte-tenu de la nécessité de rechercher des alternatives aux énergies fossiles et de diversifier les sources de production d'énergie.

Toutefois, le conseil municipal de Verson émet les réserves ou points de vigilance suivants quant à la répartition de l'approvisionnement matières « sources ». En effet, il est indiqué dans le projet que les biodéchets représenteront 42% des matières entrantes, le

mais 11%, et les CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique) 47%. Ce qui signifie que ces dernières (maïs et CIVE) constituent la source principale, ce qui est en contradiction avec la vocation première des terres agricoles environnantes, à savoir l'alimentation humaine et animale, plutôt que la création d'une source d'énergie.

En théorie, il s'agit d'un système vertueux pour l'environnement et l'homme. Toutefois, nous craignons qu'il aboutisse à des dérives où les terres agricoles seraient accaparées pour produire des cultures destinées à la fabrication de l'énergie au détriment de l'alimentation des hommes et des animaux.

Mme Vandercamère-Desmortreux ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, avec 23 voix Pour et 1 abstention, adopte un avis favorable avec les réserves mentionnées ci-dessus. Le présent avis sera transmis à la Préfecture dans le cadre de la consultation publique.



La Maire,

Nathalie DONATIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nathalie Donatin", is written over the printed name.